

## PLAN DE COURS

# SOC-2111 : Science et société

NRC 82712 | Automne 2021

Mode d'enseignement : Comodal

Temps consacré : 2-1-6    Crédit(s) : 3

Ce cours porte sur les rapports entre la science et la société du point de vue de l'histoire et de la sociologie. Il examine les circonstances de l'apparition de la science grecque, puis celles qui entourent la naissance de la science moderne. Il présente l'analyse sociologique de la nature et de la fonction actuelles de la science.

\*COURS COMODAL\* Combine de façon simultanée les modes de formation en présentiel et à distance synchrone. L'étudiant-e choisit le mode de diffusion qui lui convient à chaque séance hebdomadaire. Les enregistrements des présentations, diffusés en direct et en différé sur le site Web du cours, sont effectués à chaque semaine, à l'heure indiquée, avec des étudiant-e-s présent-e-s en classe virtuelle ou physique, qui peuvent poser des questions et intervenir. COVID-19: En fonction des directives de la Santé publique, l'accès à l'enseignement en présentiel peut être limité au courant de la session. De plus, si des examens sous surveillance peuvent être réalisés, ceux-ci ont lieu en soirée ou la fin de semaine et peuvent donc se dérouler à un autre moment que la plage prévue pour les séances en classe et synchrones. Plus de détails seront fournis ultérieurement.

## Plage horaire

Cours en classe			
jeudi	15h30 à 18h20	<a href="#">DKN-1435</a>	Du 30 août 2021 au 10 déc. 2021
Classe virtuelle synchrone			
jeudi	15h30 à 18h20		Du 30 août 2021 au 10 déc. 2021
Sur Internet			
-	00h00 à 00h00		Du 30 août 2021 au 10 déc. 2021

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

## Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=132324>

## Coordonnées et disponibilités

Parent-Painchaud  
Assistant technique  
[lucas.parent-painchaud.1@ulaval.ca](mailto:lucas.parent-painchaud.1@ulaval.ca)

Olivier Clain  
Enseignant  
DKN 6457  
[olivier.clain@soc.ulaval.ca](mailto:olivier.clain@soc.ulaval.ca)  
Tél. : 4186562131 poste 5126

*Disponibilités*  
Prendre R.V par e-mail pour rejoindre le professeur ou l'assistant

## Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

[aide@cstip.ulaval.ca](mailto:aide@cstip.ulaval.ca)

Téléphone :

418-656-2131 poste 405222


418-656-5222

### Informations techniques importantes

[Accéder à l'horaire du CSTIP](#) 

[Liste des navigateurs supportés](#) 

**Avis important** [concernant les appareils mobiles](#)  (iOS, Android, Chrome OS)

[TeamViewer](#)  est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

[Activer sa licence Zoom ULaval](#) 

# Sommaire

---

<b>Description du cours</b> .....	<b>4</b>
Introduction .....	4
Objectif général du cours .....	5
Contenu du cours .....	6
Approche pédagogique .....	6
Mode d'encadrement .....	7
<b>Feuille de route</b> .....	<b>7</b>
<b>Évaluations et résultats</b> .....	<b>8</b>
Liste des évaluations .....	8
Informations détaillées sur les évaluations sommatives .....	8
Premier examen maison .....	8
Deuxième Examen Maison .....	9
Barème de conversion .....	9
Règlements et politiques institutionnels .....	9
Évaluation de la qualité du français .....	10
Évaluation des cours: Une responsabilité de l'étudiant .....	10
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental .....	10
Plagiat .....	10
Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval .....	10
Consignes pour les examens -maison .....	11
<b>Matériel didactique</b> .....	<b>11</b>
Spécifications technologiques .....	12
<b>Bibliographie et annexes</b> .....	<b>12</b>
Bibliographie .....	12

# Description du cours

---

## Introduction

A côté d'une tradition de réflexion qui ne s'est jamais véritablement instituée en discipline séparée, à savoir l'épistémologie, qu'on a cultivée aussi bien en philosophie que dans les différents champs scientifiques, au titre de l'étude critique des justifications des prétentions de savoir, d'où qu'elles viennent, trois sous-disciplines sont désormais étroitement liées dans les études sur les sciences et les technosciences contemporaines. Il s'agit de l'histoire, de la philosophie et de la sociologie des sciences. Toute la première partie du cours sera consacrée à nous familiariser avec leurs perspectives respectives.

La première leçon servira à la fois d'introduction générale et d'initiation à l'analyse épistémologique. En nous proposant de dissiper l'éventuel malentendu que pourrait susciter le titre général du cours - il n'a jamais existé que « *des* » sciences, comme il n'a d'ailleurs jamais existé que « *des* » sociétés- on commencera donc par réfléchir à "la" scientificité. On verra que si le constat du caractère historique de sa construction est absolument incontournable, rien n'empêche de faire droit à ce qui distingue les savoirs scientifiques comme à ce qu'ils ont en partage avec les autres savoirs qui tissent les trames des cultures. On verra que c'est d'abord le mode de production des énoncés qui distingue les sciences empiriques. Dans le second module, on s'intéressera à l'histoire des sciences et on discutera aussi bien les travaux de quelques historiens des sciences, Lloyd pour la science grecque, Duhem, Crombie et Koyré pour la science moderne. En traitant de l'apparition des sciences dans l'Antiquité, de la "renaissance" de la science astronomique à la fin du Moyen-Age et de l'apparition de la physique mathématique on s'intéressera surtout aux difficultés qu'ils ont rencontrées pour déterminer les périodisations pertinentes et qui sont relatives aux définitions de la science qu'ils se donnent. Enfin, le troisième module sera consacré à la « philosophie des sciences » qui ne s'est constituée en discipline autonome que dans les années 1830, avec des auteurs comme Ampère, Comte et Whewell. Sans doute avec Kant avait-on bien commencé à réfléchir sur la scientificité et la relativité disciplinaire de ses critères. Mais avec la naissance de la philosophie des sciences non seulement revient-on abondamment sur ce point, mais on commence aussi à entrevoir le caractère historique de la construction de la scientificité. On étudie les relations que les sciences entretiennent avec les savoirs non scientifiques, le mode de production du savoir scientifique et son éventuelle accumulation, les transformations des théories, les liens qu'elles entretiennent avec les méthodes et les instruments scientifiques, les rapports de commensurabilité qu'elles manifestent ou non entre elles, les relations de voisinage et d'opposition qui caractérisent les disciplines, la construction des objets de savoir selon les domaines d'étude, les programmes de recherche, etc. Dans ce cours, il s'agira d'accorder une grande attention au livre de Thomas Kuhn, *La structure des révolutions scientifiques*, dont la première édition est parue en 1962. Figure majeure de la discipline, physicien et historien des sciences, Kuhn a transformé la façon de considérer philosophiquement la science et son évolution avec les notions de révolution scientifique et de paradigme. Pour comprendre les résultats auxquels parviennent les scientifiques dans leur enquête sur la nature et le monde en général, dit Kuhn, il faut accorder une place centrale à l'histoire et se refuser à faire uniquement dépendre la production de la connaissance de l'application rigoureuse d'un ensemble de règles abstraites qui constituent la méthode. En montrant que les différences méthodologiques sont dans certains cas incapables d'expliquer les résultats différents d'études d'un même objet, Kuhn faisait définitivement la place aux *croyances* des savants, à leurs visions du monde et de la connaissance, bref aux paradigmes scientifiques.

Les trois modules suivants seront consacrés aux différentes sociologies de la science. Si la sociologie classique des sciences, qu'on rattache au nom de Merton, s'intéresse aux conditions culturelles et institutionnelles du fonctionnement des communautés savantes, elle fait des schèmes, catégories, règles et idéaux qui aux yeux des épistémologues garantissent l'autonomie de la science ce qui constitue aussi bien la médiation concrète de son intégration aux autres dimensions de l'expérience. Dès lors, elle les saisit comme toute autre structuration normative d'une figure de l'expérience humaine, à savoir comme une dimension collective et historique qu'il s'agit précisément d'explorer et d'interpréter. La sociologie de la science proprement dite naquit dans les années 1930. Elle ne prit cependant son essor qu'après la Seconde Guerre mondiale. La sociologie classique des sciences étudiait les idéaux et les normes qui ont configuré l'éthos de la science moderne, ainsi que le processus d'institutionnalisation qui a conduit au développement des communautés disciplinaires. Elle a mis en lumière les inégalités (en termes de subventions de recherche, de publications, de prestiges, de mobilité et de carrière), les stratifications et les luttes de pouvoir qui traversent les différentes communautés scientifiques. Les *nouvelles sociologies des sciences*, apparues dans les années 1970, se veulent bien davantage des sociologies des savoirs eux-mêmes. La sociologie des sciences se voulut non plus seulement une sociologie des communautés, des institutions ou des organisations scientifiques mais davantage une sociologie des savoirs scientifiques. Ce sont désormais les croyances que les savants tiennent pour vraies et justifiées qui font l'objet de l'analyse. Les choix des objets de recherche, les schèmes épistémologiques, les concepts et les raisonnements dont usent les théories, les controverses entre savants, sont devenus alors pour ces différents courants de la sociologie des sciences, certes à des degrés variables, fonctions de la contextualisation sociale du savoir. Nous verrons comment ces courants, « constructivistes » et plutôt « relativistes », militèrent à la fois pour une approche plus critique des savoirs et des pratiques et une façon plus anthropologique d'étudier « la science en train de se faire ». En même temps que la sociologie dite « relativiste » de Collins, apparut le « programme fort » en sociologie des sciences, proposé par Barnes, Bloor et l'école d'Édimbourg. Enfin, on verra aussi

que depuis ces années mêmes 1970, surtout dans le monde anglo-saxon, est apparu un champ d'études résolument interdisciplinaires qui porte le nom de « *Science Studies* » (SS) ou de « *Science and Technology Studies* » (STS) et de « *Science, Technology and Innovation Studies* » (STIS). Le sixième module du cours dressera ainsi un bilan des travaux actuels que ce soit dans le courant des *Science and Technological Studies* ou dans celui des approches macrosociologiques. Ce sixième module achèvera la première partie du cours destinée à donner une base théorique et un corpus de connaissances multidisciplinaires relatives à l'analyse des sciences et des discours scientifiques.

La seconde partie du cours sera toute entière consacrée à l'analyse des fonctions des savoirs technoscientifiques du 21<sup>e</sup> siècle et plus largement à la réflexion sur leurs effets sur la vie sociale. Elle débutera avec la septième leçon entièrement consacrée à donner un aperçu de la place effective des pratiques technoscientifiques dans le monde d'aujourd'hui, leçon qui introduira de manière souple à l'ensemble des analyses empiriques des dispositifs qui accompagnent le déploiement des technosciences au 21<sup>e</sup> siècle. En abordant directement la réalité factuelle des technosciences contemporaines et leurs fonctions on sera conduit à discuter des manières dont se produit l'innovation technologique, comme de leur fonction de légitimation des décisions administratives, politiques et juridiques. On verra encore que la concurrence économique que se livrent les nations a quitté le seul domaine de l'industrie pour concerner aussi bien la recherche scientifique. Il ne s'agit plus alors d'une concurrence par les prix mais bien d'une concurrence pour l'innovation technologique, qui, au moins dans la théorie économique dominante, est devenue garante de la croissance économique attendue. On discutera des limites d'un tel point de vue et on remarquera que si la science est désormais fortement impliquée dans l'activité économique, ce n'est pourtant que rarement de façon directe. Certes, il y a une économie du savoir qui a développé une véritable « industrie scientifique ». On traitera encore des fonctions idéologiques des technosciences. On partira de l'institutionnalisation des sciences sociales au 20<sup>e</sup> siècle, de leur poids effectif dans la conduite des affaires humaines et on abordera par conséquent les problèmes épistémologiques contemporains qui sont les leurs. On ouvrira le propos aux différentes critiques qui leurs sont adressées quant à leur fonctions idéologiques. Ici, dans ce cours, on discutera des critiques foucauldienne, postcoloniale et dialectique de ces mêmes fonctions.

On abordera encore les promesses et les risques que font naître les technosciences. S'il est vrai qu'elles aident à soigner, à guérir, à transporter, à communiquer et qu'à travers leurs applications elles deviennent un instrument de simplification de l'existence, elles deviennent aussi un véritable régime de production de risques lorsqu'elles se diffusent sous forme d'innovations technologiques, à tel point que certains sociologues postulent que nous sommes entrés dans « une société du risque » et que ce risque stratifie maintenant notre société plus clairement encore que la richesse. Une chose est certaine: l'évaluation des risques appelle l'expertise. Parmi la nouvelle couche des experts, on voit se multiplier les experts en problèmes éthiques ou éthiciens. Ces experts participent désormais directement de la gestion du développement de la recherche scientifique. Ils sont appelés à jouer un rôle de plus en plus important du seul fait de la multiplication des problèmes éthiques qui accompagne la production sociale des risques scientifiques et technologiques qui menacent le vivant. Leur intervention ne peut néanmoins prétendre fournir de solution globale, permanente et fondée en raison sur la manière dont les technosciences modifient le vivant et son milieu. C'est ainsi que la gestion actuelle des problèmes bioéthiques engendrés par le développement de la technoscience demeure elle-même pragmatique, souvent provisoire et toujours relativement arbitraire. Enfin si dans l'ensemble du cours, nous avons déjà traité du rôle de l'État dans le développement de la science, on l'a fait de manière quelque peu latérale. Dans le douzième module nous traitons du rapport plus large entre science et pouvoir. Après un effort de la définition des formes de pouvoir que la sociologie peut adopter, nous allons plutôt traiter du rôle de la science dans la détermination des politiques du gouvernement et du risque de la subordination de ces politiques à une expertise scientifique omniprésente. Nous allons préciser la notion de technocratie, et la place que peut ou doit occuper la science dans une démocratie. Enfin, dans la conclusion on reviendra sur cette seconde partie plus empirique, avec une emphase particulière sur la relation entre science et opinion publique.

## Objectif général du cours

Le cours offre les outils théoriques pour comprendre les conditions sociales de production de la science comme les impacts sociaux des applications scientifiques. Il permet de saisir l'esprit scientifique de notre époque, de développer une sensibilité à la dimension institutionnelle du savoir disciplinaire et aux questions économiques et politiques posées par la science contemporaine.

Objectif général :

Que l'étudiant(e) acquiert une connaissance sociologique de base en sociologie des sciences et utilise cette connaissance dans le cadre d'analyses et de communications informelles et formelles sur divers sujets concernant la science et la société.

Objectifs spécifiques :

- 1) que l'étudiant(e) acquiert des connaissances sur les grandes théories philosophiques, historiques et sociologiques traitant de la science ;
- 2) qu'il ou elle ait accès à un portrait précis et documenté de l'état actuel de la sociologie des sciences et comprenne les différences et débats entre les différents courants ;

- 3) qu'il ou elle comprenne les relations entre science et économie et entre science et politique, les questions éthiques, les impacts positifs et négatifs de la science ;
- 4) qu'il ou elle soit amené(e) à réfléchir sur les conditions de sa propre pratique scientifique ;
- 5) qu'il ou elle soit capable d'employer ses connaissances et sa compréhension pour conduire un débat structuré et argumenté ou rédiger des textes de synthèse.

## Contenu du cours

**13 modules, en 13 semaines, plus une semaine de lecture et une semaine où sont attendus les essais finaux.**

Introduction épistémologique à l'analyse des savoirs scientifiques

Aperçu sur l'histoire des sciences au XXe siècle

La philosophie des sciences du XXe siècle

La sociologie classique des sciences de Robert K. Merton

Les nouvelles sociologies des sciences, Bloor, Collins et Latour

Les sociologies des sciences au XXIe siècle

Les technosciences de la nature au XXIe siècle

Les technosciences, l'innovation et l'économie.

L'avènement des sciences sociales au XXe siècle et leur fonction de légitimation

Les technosciences, promesses et risques

Les technosciences et les questions éthiques

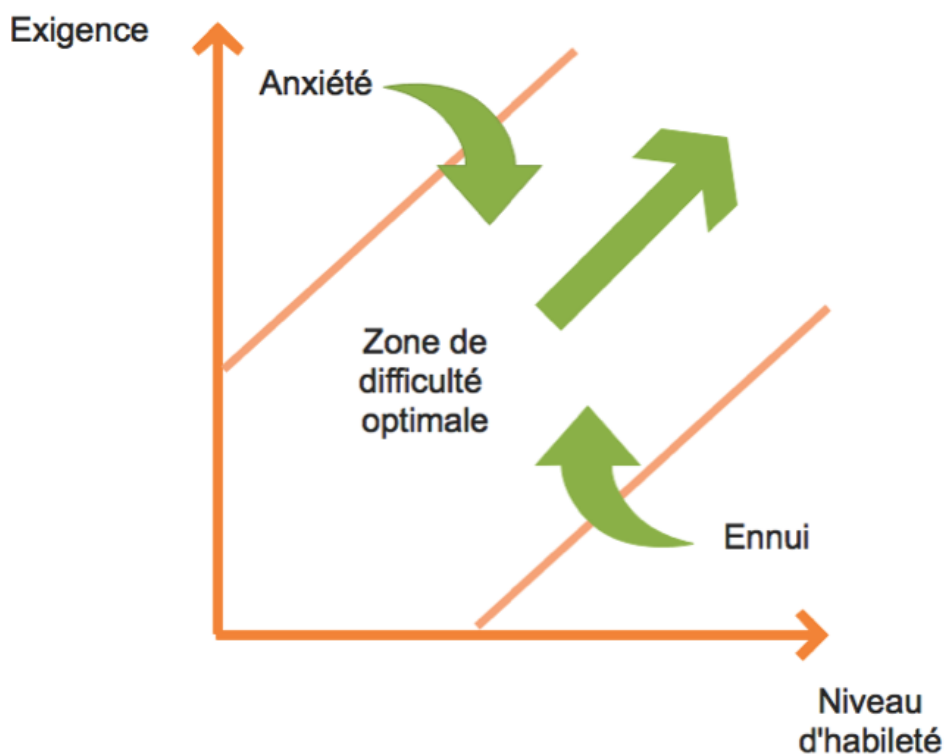
Les technosciences et le pouvoir

Conclusion

## Approche pédagogique

Ce cours est conçu selon une approche pédagogique propre à la formation comodale. Le matériel didactique et la formule utilisée vous permettent d'adopter une démarche d'apprentissage relativement autonome et flexible.

Le cours mobilise des notions issues de plusieurs disciplines. Avec un public multidisciplinaire il est possible que la difficulté de certaines leçons puisse être perçue différemment. Si vous sortez d'une zone de difficulté optimale, faites-nous en part. L'assitant.e est à votre disposition pour vous aider à cheminer dans votre apprentissage et à relever les défis que vous pourriez rencontrer et pour vous faire progresser jusqu'à atteindre le niveau qui vous permettra de réussir les examens, ou le niveau d'excellence que vous vous seriez vous-même choisi.



Pour vous aider dans votre apprentissage, pour vous guider vers l'essentiel du contenu et pour vous aider dans la gestion de votre temps d'étude, vous pouvez aussi consulter le Centre d'aide aux étudiants pour obtenir des conseils sur la réussite universitaire ([www.aide.ulaval.ca](http://www.aide.ulaval.ca)).

Bonne session !

## Mode d'encadrement

Tout au long de la session, l'assistant.e du cours vous accompagnera à distance et vous pourrez communiquer avec elle ou lui à tout moment. Vous pouvez également communiquer avec l'enseignant, responsable du cours. Les communications doivent se faire par courriel officiel.

Le matériel du cours se divise en (1) **matériel obligatoire** et (2) **matériel complémentaire**. Le matériel obligatoire, le plus important aux fins de l'apprentissage, est celui qui fait l'objet des **évaluations**. Le matériel obligatoire est de **trois types** : des **notes de cours**, des **capsules vidéo** et des **lectures** (articles, rapports, etc.). La liste des modules est disponible sur ENA, dans la section « Feuille de route ». Le matériel complémentaire est là pour préciser ou approfondir certains thèmes. En d'autres mots, il est là pour assouvir votre curiosité.

## Feuille de route

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
<a href="#">Module 1 : Les savoirs scientifiques, une analyse épistémologique</a>	
<a href="#">Module 2 : Aperçus sur l'histoire des sciences au 20e siècle</a>	
<a href="#">Module 3 : La philosophie des sciences au 20e siècle</a>	

Module 4 : La sociologie classique des sciences de Robert K. Merton	
Module 5 : Les nouvelles sociologies des sciences, Bloor, Collins et Latour	
Module 6 : Les sociologies des sciences et les "sciences studies" au 21e siècle	
Module 7 : Les technosciences au 21e siècle	
Module 8 : Les technosciences, l'innovation et l'économie	
Module 9 : L'avènement des sciences sociales au 20e siècle et les critiques de leurs fonctions idéologiques au 21e.	
Module 10 : Les promesses et les risques des technosciences	
Module 11 : Les technosciences et les questions éthiques	
Module 12 : Les technosciences et le pouvoir	
Module 13 : Conclusion	

Note : Veuillez vous référer à la section *Feuille de route* de votre site de cours pour de plus amples détails.

## Évaluations et résultats

### Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Premier examen maison	Dû le 4 nov. 2021 à 15h30	Individuel	50 %
Deuxième Examen Maison	Le 10 déc. 2021 de 16h59 à 17h00	Individuel	50 %

### Informations détaillées sur les évaluations sommatives

#### Premier examen maison

Date de remise : 4 nov. 2021 à 15h30

Mode de travail : Individuel

Pondération : 50 %

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

Directives de l'évaluation :

L'examen maison se concentre sur la première partie du cours, c'est-à-dire sur les modules 1 à 6. Trois semaines avant l'examen, trois questions vous seront proposées; vous devrez ensuite en choisir une et y répondre en un texte de 2500 à 3000 mots. La question de l'examen maison vise à favoriser une synthèse personnelle. Elle s'appuie sur les modules, les lectures et les vidéos faisant partie du matériel pédagogique obligatoire.

Pour faciliter la gestion et la correction des examens maison, vous êtes prié d'utiliser le gabarit Word disponible dans le module 1 et de nommer vos fichiers ainsi : nom de famille, prénom, NIP (ex. : nom\_prénom\_NIP.docx).

Pour vous faciliter le travail de rédaction, vous pouvez suivre les conseils donnés à cette adresse :

[https://www.bibl.ulaval.ca/infosphere/sciences\\_humaines/prendreredigertravail.html](https://www.bibl.ulaval.ca/infosphere/sciences_humaines/prendreredigertravail.html)



## Deuxième Examen Maison

Date :	Le 10 déc. 2021 de 16h59 à 17h00
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	50 %
Remise de l'évaluation :	<a href="#">Boîte de dépôt</a>

## Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	66	69,99
C	63	65,99
C-	60	62,99
D+	55	59,99
D	50	54,99
E	0	49,99

## Règlements et politiques institutionnels

### Règlement disciplinaire

#### Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

#### Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

### Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

## Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : [http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers\\_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf](http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf)

## Politique de la formation à distance

La Politique de la formation à distance établit les fondements de ce système de formation et garantit que la qualité des activités de formation à distance est égale à celle des autres activités de formation offertes par l'Université. La Politique précise les objectifs, définit les systèmes de formation disponibles à l'Université, formule les principes directeurs de la formation à distance et délimite les responsabilités des instances concernées, notamment celles des étudiants.

Consultez la politique à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/politique-formation-distance>

## Évaluation de la qualité du français

Les devoirs doivent obligatoirement être rédigés en français, et dans un français correct. La mauvaise qualité du français (orthographe, grammaire, ponctuation, syntaxe) conditionnera à la baisse vos notes.

## Évaluation des cours: Une responsabilité de l'étudiant

À la fin de ce cours, l'Université procédera à l'évaluation du cours afin de vérifier si la formule pédagogique a atteint ses objectifs. Vous recevrez à cet effet un questionnaire d'évaluation que nous vous engageons à remplir, cela nous permettra d'améliorer le cours.

Cette dernière étape est importante et je vous remercie à l'avance pour votre collaboration.

## Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les personnes étudiantes ayant droit à des mesures d'accommodements qui leur ont été accordées par une conseillère ou un conseiller du secteur **Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent, s'ils désirent s'en prévaloir, activer ces mesures dans monPortail, et ce, dans les deux premières semaines de la session.

Les personnes étudiantes qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas fait attester leur droit à des mesures, doivent contacter le secteur ACSESH au 418 656-2880 dans les meilleurs délais. Le secteur ACSESH recommande fortement de se prévaloir de ces mesures.

## Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- v. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

## Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études.

### Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

### Mesures de soutien

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils leur offrent le soutien approprié :

- A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;
- B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;
- C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : <http://www.rfd.fse.ulaval.ca/>. Le **Réseau Fernand-Dumont** regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

## Consignes pour les examens -maison

SOC-2111 Automne 2021 Questions pour les deux examens maison.

Les deux essais sont à remettre dans la **boîte de dépôt** de l'évaluation en format **Word**.

Chacun d'eux consistera en la rédaction d'un essai d'environ **8 à 10 pages** (à 1 interligne et demi). Vous choisissez le texte obligatoire parmi tous ceux que nous allons étudier et en proposez un commentaire. Vous commencez bien sûr par nous expliquer le contenu du texte de la manière qui vous paraît la plus appropriée et en choisissant vos références comme bon vous semble. Vous pourrez ainsi utiliser des commentateurs et utiliser la matière que vous avez apprise ailleurs pour construire un argument original. Il ne s'agit pas d'un simple résumé.

Le premier essai devra être rendu pour le retour de la semaine de lecture, **le 4 Novembre à 15h30**. Il comptera pour **50%** de la note de session. Le second est à remettre pour le 10 décembre. Enfin si vous préférez prendre deux textes obligatoires de la seconde partie du cours, vous pouvez me remettre les deux textes pour **le 10 décembre à 17 heures**.

#### Critères:

1. Esprit de synthèse: rendre compte de l'essentiel du texte (concepts utilisés, articulation de ceux-ci...).
2. Précision conceptuelle: choix des concepts, construction des phrases et clarté de l'argumentation.
3. Pertinence des commentaires critiques : qualité du raisonnement et de la construction.
4. Si la langue française n'est pas votre langue maternelle, merci de l'indiquer sur votre copie. Pour les étudiantes et les étudiants dont la langue maternelle est le français, la qualité du français ne fait pas partie des critères à moins que le nombre de fautes et maladresses ne soit définitivement trop élevé.




# Matériel didactique

---

## Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- [Google Chrome](#) 
- [Mozilla Firefox](#) 
- Safari
- Internet Explorer 11 et plus
- [Opera](#) 

### Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

### Team Viewer

TeamViewer est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettrez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

- [Accédez à TeamViewer pour Windows](#) 
- [Accédez à TeamViewer pour Mac](#) 

## Bibliographie et annexes

---

### Bibliographie

 [bibliographie du cours Science et société.pdf](#)  
(81,53 Ko, déposé le 28 juin 2021)